



Syndicat National des Personnels
 de l'Éducation et du Social
 Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Déclaration Pré-Limininaire

Du Comité Social d'Administration FS (CSA.FS) « Territorial »

De la DTPJJ 21/71 du 24 09 2024

Madame La Présidente, mesdames et messieurs les membres du CSA,

Après le boycott du 12 09 2024, vous nous convoquez une seconde fois pour un Comité Social d'Administration sans qu'aucune réponse ne soit apporté à nos questions :

- **Moyens syndicaux** : demande d'allégement aux représentant.es pour effectuer leurs missions dans des conditions raisonnables et acceptables.
- **Plan social** : suppression de postes de contractuels et « Gel » de postes de titulaires.

Les professionnels ne veulent pas renoncer et se battent pour garantir une prise en charge de qualité pour ce public fragile. Les rassemblements du 19 septembre 2024 qui ont eu lieu sur tout le territoire national ont fait suite à deux autres depuis l'annonce du plan social inédit. Malgré ces mobilisations et une souffrance au travail criante, les rassemblements du 19 septembre 2024 n'ont pas permis à l'Administration d'apporter des garanties.

Un déblocage partiel à compter de mi-octobre ne rattrapera pas les pertes. Les conditions de travail se dégradent, l'administration semble sourde ou tout du moins mal entendante face au mal-être grandissant des professionnels qui doivent justement accompagner des jeunes et des familles en difficulté.

Les professionnels ne sont plus en mesure de travailler dans un climat serein pour garantir un accompagnement de proximité et de qualité. La surcharge et le surmenage sont des éléments qui préoccupent les organisations syndicales.

Nous demandons un geste fort de notre administration pour rétablir le dialogue et des conditions de travail décente.

Pour toutes ces raisons, aujourd'hui, nous ne siégerons pas à cette instance.

En refusant la fatalité, nous voulons croire encore que notre Administration finisse par nous entendre et décider ce qui est juste pour notre jeunesse et les professionnels qu'il l'accompagne.

Le SNPES, dans cette période tumultueuse, a malgré tout, la volonté de maintenir le dialogue social dans les instances bilatérales par le biais des audiences sur les sujets épineux du territoire.

Les élus.es du **SNPES-PJJ/FSU**. Au CSA Côte d'or/Saône et Loire.